



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SAINT-MATHIEU

Procès-verbal de la séance régulière du 15 novembre 2016

Tenue à l'école Saint-Mathieu

VERSION ADOPTÉE

SONT PRÉSENT(E)S

Madame Catherine Laforest, enseignante	Monsieur David Smith, enseignant
Madame Amélie Desruisseaux-Talbot, parent	Madame Alice Nadia Munyanshongore, parent
Monsieur Jean-Sébastien Lemieux, parent	Madame Marie-Chantale Lord, parent
Monsieur Jean-Luc Fortin, parent	Madame Doris Hardy, représentante du
Madame Geneviève Bussièrès, directrice	personnel de soutien
Madame Josée Simard, directrice adjointe	Madame Julie Bédard, représentante du
	Professionnel

Ordre du jour

OUVERTURE

- 1 Mot de bienvenue
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Intervention du public
- 4 Adoption et suivis du procès-verbal de la séance du 20 septembre 2016

DÉCISION

- 5 Horaire du 23 décembre 2016
- 6 Sorties francisation
- 7 Budget du service de garde
- 8 Budget de fonctionnement du CÉ

INFORMATION

- 9 Suivi des attentes de la convention de gestion de la réussite éducative
- 10 Lancement de la consultation de la commission scolaire (présentation des documents)
 - 10.1 Critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2017-2018
 - 10.2 Liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte pour 2017-2018
 - 10.3 Plan triennal de répartition des immeubles 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 et prévision de clientèle
 - 10.4 Cadre d'organisation des services éducatifs 2017-2018
 - ~~10.5 Politique relative à l'admission, à l'inscription et au transfert des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire 2017-2018~~
- 11 Rapport du président du conseil d'établissement et correspondance reçue
- 12 Rapport de la direction
- 13 Rapport de la représentante au comité de parents
- 14 Rapport de la trésorière
- 15 Rapport des commissaires

AUTRES SUJETS

- 16 Social des fêtes

FERMETURE

- 17 Levée de la réunion

OUVERTURE

1. Mot de bienvenue

Madame Geneviève Bussières revient sur l'imbroglia au sujet du courriel contenant les documents examinés lors de la réunion. En principe, les documents doivent être envoyés 48 heures à l'avance. Cette fois-ci, les documents sont présentés pour consultation seulement, ils n'impliquent aucune décision lors de la présente séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Après la lecture de l'ordre du jour, le point 10.5 est enlevé et le point 16 devient « Social des fêtes ».

C.E 2016-2017-18	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.
-------------------------	--

3. Intervention du public.

Il n'y a ni public ni intervention de celui-ci...

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 20 septembre 2016

Quelques coquilles sont signalées et quelques corrections sont proposées.

C.E 2016-2017-19	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 20 septembre 2016 tel que modifié.
-------------------------	---

Aucun point du procès-verbal ne requiert de suivi.

DÉCISION

5. Horaire du 23 décembre

Madame Geneviève Bussières explique la proposition d'horaire (l'école se terminera une heure plus tôt, soit 14h10 au lieu de 15h10). Les brigadiers devront être avertis.

C.E 2016-2017-20	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le changement d'horaire pour la journée du 23 décembre 2016.
-------------------------	--

6. Sorties de francisation

Mesdames Ariane Côté et Anne-Marie Pouliot se partagent la tâche de Madame St-Pierre pendant son absence. Trois sorties sont proposées pour tous les élèves en francisation (18 élèves) : une au Carnaval de Québec, une au Centre de glisse Myrand et une dans le vieux

Québec. Un montant de 1500\$ (projet DSCC) a été octroyé, ce qui défraiera les coûts reliés à ces sorties. Les élèves pourront aussi se monter un album de photos lié à ces sorties et à d'autres activités.

C.E 2016-2017-21	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver les sorties des élèves en francisation.
-------------------------	---

7. Budget du Service de garde

Madame Geneviève Bussièrès présente le budget (équilibré) du Service de garde. Les fluctuations de la clientèle du Service de garde impliquent une révision du budget au courant de l'année. La variation de l'allocation du MELS par rapport à 2015-2016 s'explique par la baisse du nombre d'élèves réguliers fréquentant régulièrement le Service de garde (moins de 200).

C.E 2016-2017-22	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter le budget du Service de garde.
-------------------------	--

8. Budget de fonctionnement du CÉ

Madame Amélie Desruisseaux-Talbot, trésorière, présente le budget de fonctionnement du Conseil d'établissement. Le fait que les membres du CE prennent en charge le secrétariat permet des économies. La somme économisée pourra être utilisée, entre autres, pour l'OPP (participation à des conférences et organisation de conférences), pour la Fondation de l'école Saint-Mathieu ou pour un événement spécial (fête de Noël). Des modifications sont proposées (50\$ en frais d'administration et 300\$ de l'encaisse placés dans les dépenses du CE). S'il reste des sous, il sera possible de contribuer davantage au 5 à 7 des bénévoles. Des idées de bourses ou de prix spéciaux pour les élèves et d'une forme de reconnaissance pour les enseignant(e)s sont aussi évoquées.

C.E 2016-2017-22	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter tel que modifié le budget de fonctionnement du Conseil d'établissement.
-------------------------	---

INFORMATION

9. Suivi des attentes de la convention de gestion et de réussite éducative

Madame Geneviève Bussièrès présente les attentes liées à la convention de gestion et de réussite éducative. Le ministère a une entente avec les Commissions scolaires en ce qui a trait à la réussite et la Commission scolaire demande aux écoles d'atteindre ces cibles. Ainsi, chaque école doit contribuer à l'augmentation de la diplomation. Les cibles à atteindre ou les taux à maintenir diffèrent pour chaque école. Les données sont fournies par la commission scolaire et, même si

certaines années sont ciblées pour prendre les « mesures », c'est le travail de toute une école qui est d'une certaine manière mis en lumière.

En français, lecture et écriture, les cibles ont été atteintes ou les taux de réussite maintenus. Par contre, en mathématique, le taux moyen de réussite est légèrement inférieur à la cible. Il y aura donc lieu de trouver des moyens d'atteindre cette cible. Lors de la prochaine rencontre du Conseil d'établissement, les différentes mesures mises en place pour soutenir la réussite des élèves seront présentées.

10. Lancement de la consultation de la Commission scolaire

Madame Geneviève Bussièrès présente les différents documents. Une consultation est prévue pour les trois premiers, alors que le troisième est présenté pour information. Pour les documents en consultation, des modifications pourront éventuellement être suggérées lors de la prochaine rencontre du Conseil d'établissement.

10.1 Critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2017-2018

- Les principales modifications concernent l'ordre de transfert des élèves (priorité à l'aire de desserte de l'école plutôt qu'à la distance).

10.2 Liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte pour 2017-2018

- Rien ne bouge pour notre école. Des changements proposés pour diminuer les transports à effectuer pour certaines écoles (il y aura des ajustements dans les aires de desserte de certaines écoles).

10.3 Plan triennal de répartition des immeubles 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 et prévision de clientèle

- Dans l'école Saint-Mathieu, quatre locaux sont disponibles pour une augmentation éventuelle de la clientèle.

10.4 Cadre d'organisation des services éducatifs 2017-2018

- Les changements sont mineurs.

11. Rapport du président du conseil d'établissement et correspondance reçue

Monsieur Jean-Luc Fortin signale, dans la correspondance reçue, un Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation qui reste disponible pour celles et ceux qui voudraient le consulter.

12. Rapport de la direction

Madame Geneviève Bussièrès signale que le ministère de l'Éducation décentralise certaines sommes pour soutenir et stimuler des initiatives dans les milieux. Chaque école recevra

un certain montant ; pour notre école, c'est 9 673 \$. Les possibilités pour utiliser cette somme sont assez larges, mais les investissements mobiliers ne sont pas autorisés.

Madame Josée Simard fait le point sur l'aide aux devoirs. Les ratios ont été rapetissés pour maximiser l'impact : huit intervenant(e)s accompagnent trente-trois élèves. Un professeur en psychologie de l'Université Laval nous accompagne et donne de la formation aux tuteurs, si bien que le service sera offert (en partie du moins) à la maison après les Fêtes pour impliquer davantage les parents. L'amélioration de la communication entre les parents et les tuteurs devrait avoir un impact positif.

Informations diverses (présentées par Madame Geneviève Bussières)

- 8 435 \$ ont été amassés pour l'école dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie (équipe Investissement Québec) : ces sous pourront entre autres être utilisés pour refaire le lignage des cours et pour installer des supports à vélo.
- Un partenariat entre l'école et l'organisme Ressource espace familles permettra la prise en charge du jardin communautaire pour la période de l'été.
- C'est la période de rencontres de parents liée à la fin de la première étape et un nouveau portail est utilisé par la Commission scolaire pour transmettre les bulletins (entre autres) aux parents.
- Une campagne de financement de la fondation (vente de fromages) et la Guignolée (récolte de denrées non périssables) battent leur plein.
- Toutes les classes ont atteint les pourcentages requis pour permettre les sorties éducatives.
- Un partenariat entre les élèves du premier cycle du primaire et des élèves du deuxième cycle du secondaire aura lieu dans le cadre d'un projet en arts plastiques (monstres).

13. Rapport de la représentante au Comité de parents

Madame Alice Nadia Munyanshongore rappelle que tous les parents sont invités à assister aux rencontres du Comité de parents. Des consultations sur les différents documents de la Commission scolaire présentés lors de la présente séance ont lieu également au Comité de parents. Les parents souhaiteraient que le critère de la fratrie soit considéré pour l'ordre de transfert des élèves. D'autres interrogations sur l'ordre des priorités ont aussi été soulevées. Il est aussi envisagé d'uniformiser les journées pédagogiques (faire passer les journées pédagogiques mobiles de cinq à une).

14. Rapport de la trésorière

Tout a été dit lors de la présentation du budget de fonctionnement.

15. Rapport des commissaires

Aucun.

16. Social des fêtes

Le social des fêtes aura lieu à 18h30, soit juste avant la prochaine réunion du Conseil d'établissement (prévue pour le mardi 13 décembre 2016).

17. Levée de la réunion

L'heure semble raisonnable.

C.E 2016-2017-23	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la levée de l'assemblée.
------------------	---

Rédigé par Jean-Sébastien Lemieux, secrétaire de circonstance